



TROIS BASSINS
Toujours plus haut

Trois-Bassins, le 02/12/2024

**Le Maire de la Commune
de Trois-Bassins**

A

Les prestataires



Cofinancé par
l'Union européenne

Réf : 02/DRE/2024

Objet : offre de prestation dans le cadre du Fonds Social Européen + : mise en place des aides aux devoirs

Affaire suivie par : PAINIAYE Jean Wilfrid

Contact: dre@ville-troisbassins.re
0692-62-72-40

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, la Commune de Trois-Bassins a répondu à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE+) sur la thématique de la réussite scolaire.

Ainsi, la Commune souhaite proposer aux enfants en difficultés scolaires un accompagnement à la scolarité sur le temps périscolaire.

Afin de poursuivre ses actions et ce dans le respect des exigences du FSE+ 2025, la Commune diffuse un présent appel à candidature orienté sur l'aide aux devoirs.

Votre proposition nous devra être parvenue **au plus tard le vendredi 27 décembre 2024 à 12h00**. Elle inclura un descriptif de ce que vous proposez conformément à l'appel à candidature joint.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le référent en charge du dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire

Daniel PAUSE



2, rue du Général de Gaulle 97426 Les TROIS-BASSINS

☎ 0262 24 80 03 📧 contact@ville-troisbassins.re

www.ville-troisbassins.re



Cofinancé par
l'Union européenne



TROIS BASSINS
Toujours plus haut

APPEL A CANDIDATURE

Réussite éducative

Prestations de service

Aide aux devoirs

Exercice 2025

Préambule

Dans le cadre de son accompagnement éducatif, la Commune de Trois-Bassins a répondu à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE+) sur la thématique de la réussite éducative.

L'opération présentée permet de répondre à des objectifs généraux de réussite éducative mais également à des objectifs opérationnels prioritaires :

Objectifs opérationnels prioritaires :

- Priorité n°1 : Accompagner "vers", soutenir l'enfant
 - Prendre en compte la parole de l'enfant.
 - Restaurer les liens avec les institutions (dont l'école, les travailleurs sociaux...).
 - Favoriser l'accès aux droits fondamentaux de l'enfant (à la protection, aux soins, à l'éducation, au logement...).

- Priorité n°2 : Agir sur l'accès aux soins de l'enfant
 - Intensifier les actions de prévention (favoriser l'évolution des comportements de santé préventifs).

- Priorité n°3 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son autonomisation
 - Favoriser la socialisation de l'enfant et ses capacités à vivre en société.
 - Ouverture au monde : favoriser l'accès aux activités culturelles

Parmi les actions proposées, il y a l'accompagnement des enfants présentant des facteurs de vulnérabilité ou des difficultés communicationnelles dans le développement de leurs compétences, leur apprentissage scolaire ou leur socialisation par la mise en place d'aide aux devoirs.

Éléments de cadrage

Cette action vise à apporter un soutien scolaire aux enfants présentant des fragilités scolaires importantes par des accompagnements à la scolarité en individuelle et/ou collectif.

Les actions de parentalité sont exclues.

Public

Cette action s'adresse à des enfants de 06-18 ans présentant des facteurs de vulnérabilité ou des difficultés communicationnelles dans le développement de leurs compétences, leur apprentissage scolaire ou leur socialisation.

Le public sera orienté suite au repérage par la coordination du dispositif de réussite éducative mise en place dans le cadre du FSE+. Le nombre d'enfants bénéficiaires dépendra de l'enveloppe financière disponible dans le cadre du FSE+ 2025.

Le public non inscrit dans le dispositif ne pourra être pris en charge.

Lieux géographique concernés

Tous les écoles de la commune ainsi que le collège et le lycée sont concernées par l'opération.

Finalités de l'action